

Numéro de dossier	Nom du locataire	Date

ANNEXE 1 DU REGLEMENT RELATIF À LA LOCATION DE LA SALLE FLORIMOND RAFFARD

CONTRAT DE LOCATION

Page 1 (La page 2 sera à compléter et à signer au moment de la remise des clés)

Locataire :

Nom et Prénom :

Adresse :

Motif de la location (ex : mariage, anniversaire etc.) :

Options choisies

Grande salle seule

Grande salle avec office

Salle annexe

Date de la location :

Nombre de tables :

Nombre de chaises :

Date et heure de la remise des clés :

Date et heure de la restitution des clés :

Montant :

Montant total de la location : €

Montant de l'acompte : (50 %) : €

Solde à régler le jour de la remise des clés : €

Les règlements ne peuvent se faire que par chèque, obligatoirement émis par le locataire, à l'ordre du Trésor Public.

Demande de réservation faite le

Accompagnée des documents suivants :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Chèque d'acompte N° de € Banque :

Le locataire s'engage à, au moment de la remise des clés :

- Régler le solde du prix de la location
- Compléter le formulaire d'état des lieux (annexe 1)

Le locataire fera son affaire des autorisations telles que déclarations d'ouverture de buvette et auprès de la SACEM.

Date et heure prévue pour la remise des clés :

Signature du Maire

Signature du Locataire

Numéro de dossier	Nom du locataire	Date

Page 2 (à signer et à compléter le jour de la remise des clés et le jour de leur restitution)

Engagements et responsabilités

Le locataire déclare avoir pris connaissance des documents suivants et en accepte le contenu :

- Règlement de la salle polyvalente de Noyers,
- Guide d'usage de la salle polyvalente de Noyers et de ses équipements,
- Formulaire pour état des lieux et inventaire,
- des consignes générales de sécurité et en particulier :
 - des dispositifs d'alarme,
 - des moyens de lutte contre l'incendie,
 - des voies d'évacuation,
 - de la puissance électrique disponible,
 - du nombre maximum de personnes autorisées dans la salle,
 - des portes d'accès à laisser disponibles,
 - des limitations de nuisances sonores,
 Le locataire est informé que la caution lui sera retenue en cas de plainte avérée du voisinage (sono, véhicules pendant la nuit).

Remise des clés :

Date :

Contre présentation de :

- Chèque du solde du montant de la location de € Banque :
- Chèque de caution de € Banque :
- Attestation d'assurance couvrant les risques de la location (personnes, immeuble, mobilier)
- Formulaire d'état des lieux d'entrée signés conjointement par le locataire et le personnel de la mairie (Annexe 2 du règlement de location de la salle polyvalente Raffard)

La commune est dégagée de toute responsabilité en cas de vol, de perte, ou de détérioration des objets et effets personnels appartenant au locataire ou aux utilisateurs de la salle.

Signature du Maire ou de son représentant Signature du Locataire, précédée de la mention « lu et approuvé »

Fin de la location :

Date :

Restitution par le locataire :

- Des clés OUI NON
- Du guide d'utilisation de la salle Florimond Raffard et de ses équipements ainsi que des consignes de sécurité OUI NON
- Signature de l'état des lieux de sortie :
 - avec remarques** **sans remarques**
- Restitution par la mairie du chèque de caution :
 - OUI NON

Signature du Maire ou de son représentant

Signature du Locataire